

## Chapitre 1

### **Politiques, normes environnementales et caractéristiques des ménages**

*D'après les projections, les répercussions sur l'environnement des modes de vie des ménages devraient s'accroître. À l'heure où les gouvernements conçoivent des politiques environnementales destinées à favoriser un comportement plus écologique, l'enquête réalisée par l'OCDE apporte des éclairages sur les facteurs qui déterminent nos décisions et sur les solutions « qui marchent » dans cinq domaines : la consommation d'eau, la consommation d'énergie, le choix du mode de transport personnel, la consommation d'aliments biologiques ainsi que la production et le recyclage des déchets. Avant d'en présenter les principaux résultats, nous examinerons dans ce chapitre quelques facteurs importants susceptibles de déterminer les habitudes et le comportement des ménages vis-à-vis de l'environnement. Dans un premier temps, nous nous intéresserons au contexte politique et à tout l'éventail des mesures adoptées dans les pays de l'OCDE pour influencer sur les décisions des ménages. Nous accorderons une attention particulière aux attitudes et normes environnementales, de façon à mieux comprendre comment les décideurs peuvent choisir des instruments leur permettant de gagner en efficacité et en efficacité.*

## 1. Pourquoi le comportement des ménages compte-t-il ?

Les habitudes de consommation et le comportement des ménages ont des répercussions sur les stocks de ressources naturelles, la qualité de l'environnement et le changement climatique. Selon les projections, ces répercussions devraient s'accroître d'ici à 2030 (OCDE, 2008a) : la croissance économique est un déterminant essentiel de la consommation des ménages, et l'on sait combien l'importance économique relative de pays comme la Chine et l'Inde s'accroît. La forte croissance de la population mondiale, qui devrait dépasser les 8.2 milliards en 2030, jouera aussi un rôle important, sans compter une tendance au vieillissement. La structure de la consommation changera avec l'urbanisation et les nouveaux modes de vie.

Dès le Sommet de la Terre de 1992, les Nations Unies ont relayé à l'échelle mondiale les problèmes posés par l'impact de la consommation sur l'environnement. Pour régler le problème grandissant de la consommation des ménages, les pouvoirs publics ont mis en place divers types de mesures en faveur de modes de consommation plus viables. Parmi les initiatives récentes, on peut citer l'introduction de taxes liées à l'environnement, la suppression progressive des ampoules à incandescence, les normes et labels de performance énergétique pour les logements, l'étiquetage des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour les voitures, et les incitations fiscales à acheter des véhicules moins polluants et à installer des panneaux solaires.

Toutefois, l'élaboration de politiques destinées à influencer sur le comportement des ménages est un défi pour les décideurs. L'objectif du projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement » est de mieux comprendre les facteurs qui déterminent la réponse des ménages aux mesures environnementales dans cinq domaines : la consommation d'énergie du secteur résidentiel, la consommation d'eau, les choix en matière de transport, la consommation d'aliments biologiques ainsi que la production et le recyclage des déchets. Ce projet permettra de concevoir des politiques plus efficaces et efficaces, et ses conclusions contribueront à la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte.

La consommation énergétique totale du secteur résidentiel dans les pays de l'OCDE devrait augmenter en moyenne de 1.4 % par an entre 2003 et 2030. La progression sera plus rapide dans les pays non membres de l'OCDE où, d'après les prévisions, cette consommation devrait dépasser de près de 30 %

le total OCDE. La demande d'énergie des ménages augmente avec leur revenu, car ils accumulent les appareils électroménagers. Il en résulte une hausse de la consommation globale d'énergie, malgré l'amélioration de l'efficacité énergétique de ces appareils (voir OCDE, 2008a).

On prévoit une progression de 1.6 % par an du nombre de voyageurs-kilomètres parcourus (transports ferroviaires, aériens, autobus et utilitaires légers) dans le monde entier jusqu'en 2030. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des transports devraient aussi connaître une forte hausse. Les améliorations de l'efficacité énergétique des véhicules seront largement corrigées par l'augmentation du parc automobile et de l'utilisation moyenne des véhicules (OCDE, 2008a).

Les politiques actuelles de gestion des déchets ont permis de soustraire à la mise en décharge des volumes croissants de matériaux de valeur en vue de leur recyclage, réduisant ainsi les impacts environnementaux. La production de déchets municipaux continue toutefois d'augmenter rapidement, en particulier dans les pays non membres de l'OCDE, et la gestion des déchets représentera un énorme défi dans les dix années à venir. Les projections laissent entrevoir une augmentation de 38 % (1.3 % par an) de la production de déchets municipaux dans la zone OCDE entre 2005 et 2030 (OCDE, 2008a).

D'ores et déjà, de graves pénuries d'eau touchent certaines régions des pays de l'OCDE et de nombreux pays non membres. Même si, ces dernières années, nombre de pays de l'OCDE ont réussi à faire baisser leur consommation d'eau totale et par habitant, on estime que, d'ici à 2030, environ 47 % de la population mondiale vivra dans des régions soumises à un fort stress hydrique, principalement dans les pays non membres de l'OCDE (OCDE, 2008a).

Une analyse des travaux existants dans les cinq domaines qui nous intéressent (OCDE, 2008b) a mis en lumière la nécessité de disposer de données commensurables et de travaux plus empiriques portant sur les différents pays. À cette fin, une enquête couvrant ces cinq domaines d'action des pouvoirs publics (énergie, déchets, aliments biologiques, eau et transports personnels) a été lancée en 2008<sup>1</sup>. Dix pays représentant les différentes régions de l'OCDE ont pris part à l'étude : l'Australie, le Canada, la Corée, la France, l'Italie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la République tchèque et la Suède. Les réponses de plus de 10 000 ménages ont été recueillies<sup>2</sup>. La Direction de l'environnement de l'OCDE a coordonné l'analyse des données. L'annexe C contient la liste des équipes d'éminents chercheurs qui ont participé à ce projet. Les premiers résultats ont été présentés à la Conférence de l'OCDE sur les Politiques de l'environnement et le comportement des ménages, organisée par la Direction de l'environnement les 3 et 4 juin 2009 à Paris.

L'objectif était d'examiner la réaction des ménages à divers types de mesures prises par les pouvoirs publics, en particulier des instruments

économiques (par exemple, fiscalité énergétique, structure de tarification de l'eau), l'étiquetage et les campagnes d'information, la réglementation directe (par exemple, normes techniques pour les appareils) et la fourniture de services publics liés à l'environnement (par exemple, systèmes de recyclage, transports en commun). Les différences de comportement à l'égard de l'environnement entre les individus et les ménages (en fonction, par exemple, des revenus, de l'âge, de la taille du foyer, du niveau d'instruction) ont aussi été analysées. Enfin, l'effet des attitudes et normes environnementales personnelles a également été évalué.

L'objectif de cet ouvrage est double :

- présenter les principaux résultats de l'enquête sur le comportement des ménages à l'égard de l'environnement menée en 2008 par l'OCDE et de l'analyse multi-pays consacrée aux déterminants du comportement des ménages à l'égard de l'environnement ;
- résumer les principales conclusions à tirer, du point de vue de l'action des pouvoirs publics, des travaux analytiques menés dans les différents domaines abordés lors de l'enquête.

La publication se divise en sept chapitres dont cinq sont consacrés aux thèmes suivants :

- *Eau* – investissement dans des appareils économes en eau ; adoption d'habitudes permettant d'économiser l'eau ; déterminants des niveaux de consommation d'eau ; consentement à payer pour une meilleure qualité de l'eau.
- *Énergie* – investissement dans des appareils économes en énergie ; adoption d'habitudes permettant d'économiser l'énergie ; décisions de s'approvisionner (directement ou indirectement) en électricité renouvelable ; et consentement à payer pour les énergies renouvelables.
- *Déchets* – production de déchets solides ; efforts de recyclage (par matière) ; prévention des déchets ; consentement à payer pour un service de recyclage.
- *Transport personnel* – choix du mode de transport ; utilisation des transports en commun et de la bicyclette ; motorisation.
- *Aliments biologiques* – niveaux de consommation d'aliments biologiques (par type d'aliment) ; consentement à payer pour des aliments biologiques.

Enfin, l'ouvrage se termine par des recommandations pour concevoir des politiques efficaces et efficientes ciblant les ménages.

Avant de passer aux chapitres résumant les principaux résultats, il convient d'énumérer certains des facteurs clés susceptibles d'influer sur les habitudes et les décisions des ménages liées à l'environnement.

## 2. Le contexte de la politique de l'environnement

Les pays de l'OCDE ont recours à une vaste panoplie de mesures publiques pour influencer les décisions des ménages dans les cinq domaines étudiés. Ces mesures comprennent :

- des taxes et redevances (par exemple sur les carburants) ;
- des subventions (par exemple pour encourager l'isolation de l'habitat) ;
- la réglementation directe (comme les normes sur les appareils) ;
- des mesures fondées sur l'information (telles que les écolabels) ;
- la mise en place d'infrastructures (comme les pistes cyclables).

Le tableau 1.1 présente quelques exemples de mesures concernant les déchets, l'énergie, l'eau et les transports. Dans le cas de l'agriculture biologique, la plupart des mesures prises par les pouvoirs publics visent à agir sur l'offre. Les seules mesures qui s'adressent directement aux ménages sont les labels. L'annexe D présente certaines questions stratégiques qui ont été examinées lors de l'étude sur les cinq domaines abordés.

Tableau 1.1. Exemples de types de mesures

	Déchets	Énergie	Eau	Transports
<b>Mesures fondées sur l'information</b>	Étiquette indiquant une fabrication à partir de matières recyclées	Étiquette indiquant l'efficacité énergétique des appareils	Étiquette indiquant la consommation d'eau des lave-linge	Étiquette indiquant les émissions de CO <sub>2</sub> des voitures
<b>Taxes</b>	Redevance unitaire sur les déchets	Taxe carbone sur la consommation de carburant/d'électricité	Tarifification de l'eau	Taxes sur les carburants
<b>Subventions</b>	Consigne sur les bouteilles recyclables	Subventions à l'installation de panneaux solaires	TVA réduite sur les appareils économes en eau	Taxe réduite sur les ventes de véhicules à carburants de substitution
<b>Normes de performance</b>	Teneur minimale en matières recyclées	Normes d'efficacité thermique minimale pour les logements neufs	Norme de consommation d'eau maximale pour les lave-vaisselle	Teneur maximale en soufre du gazole
<b>Normes techniques</b>	Interdiction de matières toxiques dans certains produits	Installation obligatoire de fenêtres à double vitrage	Utilisation obligatoire de chasses d'eau à deux débits dans les bâtiments neufs	Utilisation obligatoire de convertisseurs catalytiques
<b>Mesures visant l'offre/l'accès</b>	Collecte des matières recyclables	Possibilité de choisir les énergies renouvelables	Sans objet	Pistes cyclables publiques

Le recours aux instruments économiques, tels que les taxes liées à l'environnement<sup>3</sup>, est souvent considéré comme le moyen le plus efficace et le moins onéreux d'atteindre les objectifs visés en matière d'environnement. Les taxes ont un effet direct sur les prix relatifs et incitent les pollueurs et les utilisateurs des ressources à réfléchir aux conséquences environnementales de leurs décisions (c'est-à-dire à internaliser les externalités). Elles seront, en outre, d'autant plus efficaces qu'elles seront perçues directement sur le

polluant émis ou les ressources consommées, plutôt que de porter sur un substitut du polluant. Il est certes préférable de cibler l'externalité directement, mais ce ne sera pas toujours possible à un coût administratif raisonnable (cette question est analysée par Eskeland et Devajaran, 1996).

D'une certaine façon, les subventions – en faveur des véhicules à carburants de substitution ou des appareils électroménagers plus écologiques – auront, sur les prix relatifs, un effet analogue aux taxes liées à l'environnement et encourageront ainsi à adopter des solutions moins polluantes. Elles s'en distingueront cependant par le fait que subventionner la consommation d'un bien ou d'un intrant moins préjudiciable à l'environnement entraînera une augmentation globale de la consommation. L'importance de cet effet dépendra des élasticités relatives de ces derniers par rapport aux prix et aux revenus. Surtout, il peut être difficile de cibler les subventions de manière efficiente, qu'il s'agisse du bien concerné (par exemple des appareils économes) ou du destinataire de la subvention (comme les programmes d'isolation). (Voir Wirl et Orasch, 1998.)

La réglementation directe – par exemple les normes de performance ou les normes techniques – est certainement la méthode influant sur les décisions des ménages qui est la plus couramment employée dans les pays de l'OCDE. Les normes relatives à l'efficacité énergétique des appareils ou des voitures sont particulièrement répandues. Les interdictions pures et simples (de se débarrasser de certains produits, par exemple) sont aussi largement utilisées. Elles peuvent être très efficaces, en contraignant les consommateurs à se comporter de manière plus écologique. Dans certains cas, toutefois, la réglementation directe peut créer des rigidités qui en limitent l'efficacité environnementale et/ou l'efficacité économique. Parce que les conditions de leur demande et celles du marché varient, les différents consommateurs ne sont pas toujours en mesure d'opter pour les attributs des produits ou les comportements qui reflètent leurs préférences sous-jacentes. Il en résulte un coût social global plus élevé.

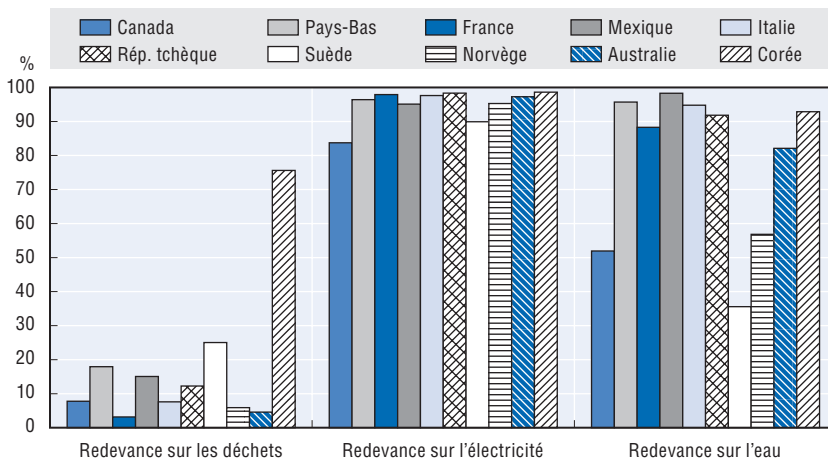
Les décideurs peuvent aussi recourir à des systèmes d'étiquetage des produits ou des campagnes d'information du public. Ces instruments peuvent jouer deux rôles : sensibiliser les ménages aux répercussions générales de leurs habitudes de consommation sur l'environnement ; et diffuser des informations sur l'impact environnemental de produits spécifiques (cas des écolabels). En supposant qu'il existe une demande sous-jacente de qualité environnementale, cette demande influera sur les choix opérés par les ménages sur le marché. De telles mesures sont généralement destinées à compléter d'autres instruments (Newell et al., 1999). Il faut cependant que les informations fournies proviennent de sources dignes de confiance, et soient également faciles à reconnaître et à comprendre.

Enfin, les décideurs peuvent améliorer l'accès des ménages aux biens et services qui les aideront à se détourner de pratiques dommageables pour l'environnement, aussi bien dans des domaines où les pouvoirs publics jouent un rôle direct de « prestataire de service » (aménagement de pistes cyclables, par exemple) que dans ceux où ils jouent un rôle plus indirect de régulation (offre d'énergie « verte », par exemple)<sup>4</sup>. D'autres aspects comme la réglementation directe des caractéristiques de l'offre (soutien de l'agriculture biologique, entre autres) n'entrent pas dans le champ de la présente étude.

Dans les différents domaines thématiques couverts par l'enquête, les personnes interrogées ont été invitées à indiquer si elles étaient concernées par des mesures publiques spécifiques. Il existe des variations d'un pays à l'autre. Par exemple, la mesure dans laquelle les ménages se déclarent concernés par des incitations « marginales » visant à réduire l'impact environnemental de leurs décisions varie selon les pays et les domaines thématiques. Alors que 80 % à 90 % des ménages payent leur électricité en fonction du nombre de kilowatts-heure consommés, ceux assujettis à des redevances sur les déchets à l'unité (de volume ou de poids) sont relativement peu nombreux. Qui plus est, dans le cas des déchets, l'écart entre les pays est nettement plus important : les pourcentages varient de près de 80 % en Corée à moins de 30 % au Mexique et en Italie. La tarification de l'eau se situe entre ces deux cas de figure, les pays riches en eau (Canada, Suède et Norvège) affichant les pourcentages les plus faibles (voir figure 1.1).

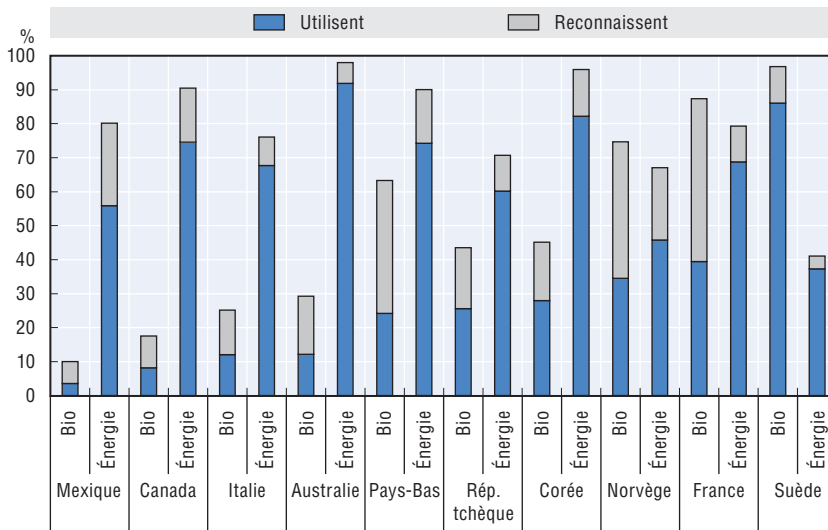
Pour ce qui concerne les instruments fondés sur l'information, on a présenté aux personnes interrogées des images des écolabels existant dans

Figure 1.1. **Tarification à l'unité des services « environnementaux »**



leur pays. Il leur était demandé d'indiquer si elles connaissaient ces écolabels et si elles utilisaient les informations qui y figuraient pour leurs choix de consommation. La figure 1.2 présente les réponses relatives aux aliments biologiques et à l'efficacité énergétique. Dans le premier cas, un ou deux labels ont été présentés aux répondants dans différents pays et, dans le deuxième cas, un à trois labels.

Figure 1.2. **Reconnaissance et utilisation des mesures fondées sur l'information**  
Aliments biologiques et efficacité énergétique

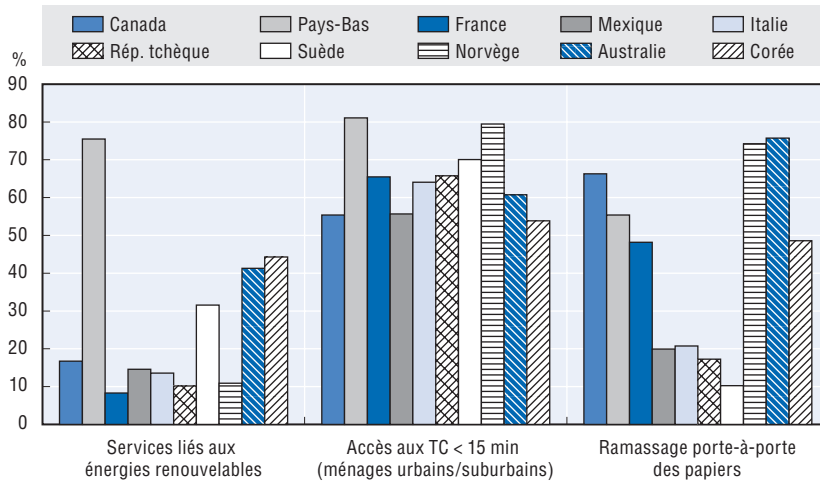


D'une manière générale, les répondants étaient plus susceptibles de reconnaître les labels relatifs à l'efficacité énergétique. Il existe cependant des variations d'un pays à l'autre. Les Australiens reconnaissent bien et utilisent largement les labels de performance énergétique, ce qui n'est pas le cas des labels propres aux aliments biologiques. On observe le phénomène inverse chez les répondants suédois. L'écart entre reconnaissance et utilisation des labels est extrêmement faible en Suède alors qu'il est élevé en Norvège, en France et aux Pays-Bas (notamment pour ce qui est des labels relatifs aux aliments biologiques).

La variation des mesures publiques visant à offrir aux ménages la possibilité d'adopter des pratiques pesant moins lourdement sur l'environnement est illustrée à la figure 1.3. Trois types de mesures y sont présentés : la possibilité de choisir explicitement de l'électricité renouvelable ; l'accès aux transports en commun à moins de 15 minutes du domicile ; la disponibilité de services



Figure 1.3. **Amélioration de l'accès aux services liés à l'environnement**

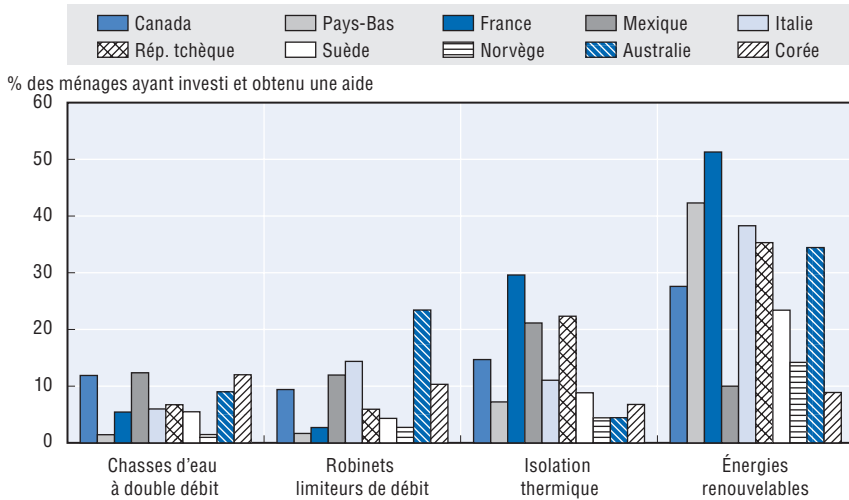


Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

de ramassage porte-à-porte des vieux papiers et cartons. La possibilité offerte aux consommateurs d'obtenir de l'électricité renouvelable semble largement répandue aux Pays-Bas, eu égard notamment à la part relativement faible des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. En Corée, en Australie et en Suède, les proportions déclarées sont elles aussi relativement élevées.

Aux Pays-Bas et en Norvège, les ménages urbains et suburbains sont plus susceptibles d'habiter à moins de 15 minutes des transports en commun. Le Canada, le Mexique et la Corée présentent le plus faible pourcentage de ménages dans ce cas. Le ramassage porte-à-porte des papiers est une pratique répandue en Australie et en Norvège, mais rare au Mexique, en Italie, en République tchèque et en Suède. Cependant, les pourcentages sont très différents s'il s'agit d'autres matériaux (voir le chapitre 4).

Les données concernant l'octroi d'aides financières publiques ont été recueillies uniquement auprès des ménages ayant effectivement investi dans les différents domaines. Les données concernant les chasses d'eau à double débit, les robinets limiteurs de débit, l'isolation thermique et les énergies renouvelables sont présentées à la figure 1.4. En France, plus de 50 % des ménages ayant investi dans des panneaux solaires ou des éoliennes domestiques ont bénéficié d'une aide. Au Mexique et en Corée, ce chiffre est inférieur à 10 %.

Figure 1.4. **Octroi de subventions (pourcentage des ménages ayant investi et obtenu une aide financière)**

Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

La France affiche également le pourcentage le plus élevé, quoique inférieur à 30 %, en matière d'isolation thermique. En ce qui concerne les investissements liés à la consommation d'eau, les valeurs sont plus faibles. Assurément, le coût relatif de ces investissements en serait une des causes parce qu'il alourdirait la gestion administrative de programmes explicites de ce type. Les répondants australiens étaient plus nombreux (plus de 12 %) à déclarer avoir bénéficié d'une aide pour investir dans des robinets limiteurs de débit. Pour ce qui est des chasses d'eau à double débit, la Corée, le Mexique et le Canada sont les seuls pays où plus de 10 % des répondants ont obtenu une aide.

L'effet produit par ces différentes mesures publiques (et d'autres) sur le comportement à l'égard de l'environnement et sur les investissements est examiné dans les chapitres suivants.

### 3. Rôle des attitudes et normes environnementales<sup>5</sup>

Un des éléments importants de ce projet est la place accordée à l'influence des attitudes personnelles (préoccupations, normes et valeurs environnementales) sur les habitudes et comportements écologiques. Ces attitudes n'ont guère été prises en compte dans les travaux précédents sur les réponses des ménages aux politiques de l'environnement, sauf dans quelques études antérieures portant notamment sur la consommation d'énergie<sup>6</sup>, le choix des modes de déplacement<sup>7</sup>, l'achat d'aliments biologiques<sup>8</sup> et les activités de recyclage<sup>9</sup>.

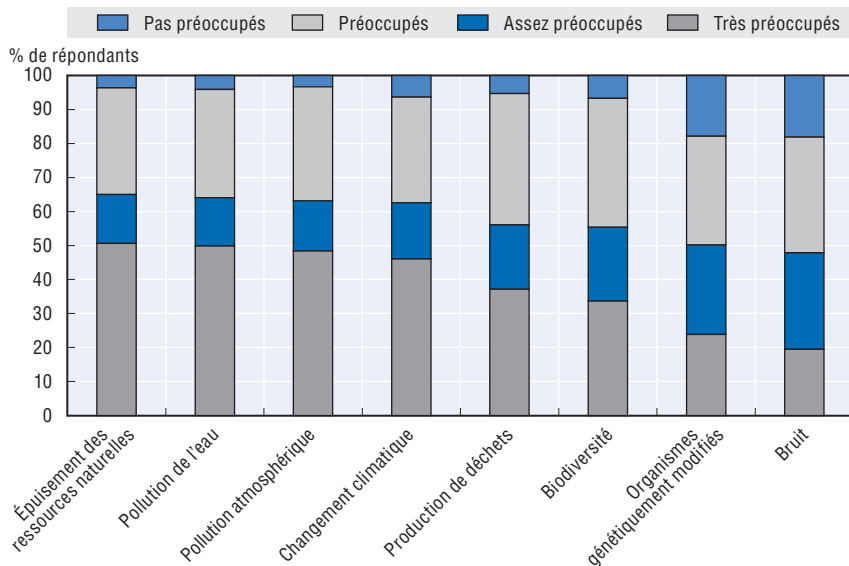
Mieux comprendre comment les normes et valeurs peuvent influencer sur le comportement des individus à l'égard de l'environnement peut apporter aux

décideurs des éléments utiles pour choisir (et associer) des instruments leur permettant d'améliorer l'efficacité et l'efficience des politiques. À plus long terme, les pouvoirs publics peuvent aussi faire évoluer ces normes (Nyborg, 2003), en particulier par le biais d'instruments fondés sur l'information, comme les campagnes de communication, lesquels peuvent aussi contribuer à accroître l'acceptabilité des mesures prises par les pouvoirs publics.

À l'inverse, il existe des domaines dans lesquels les ménages risquent d'être moins réceptifs à l'introduction de certaines mesures environnementales que ne l'auraient laissé supposer des modèles qui ne tiennent pas compte des effets de ces mesures sur les normes. Par exemple, certains éléments laissent à penser que les ménages ont des motivations très personnelles pour trier les déchets et que des mesures contraignantes ou des incitations économiques risquent de les démotiver (Frey, 1999 ; Frey et Oberholzer-Gee, 1997).

Dans quelle mesure les répondants se sentaient-ils touchés par des problèmes environnementaux spécifiques ? Dans l'ensemble, les problèmes les plus préoccupants pour les répondants des dix pays concernés par l'enquête sont l'épuisement des ressources naturelles, la pollution de l'air et de l'eau, et le changement climatique. Le bruit et les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont les domaines pour lesquels les répondants ont manifesté le moins d'inquiétude (voir la figure 1.5).

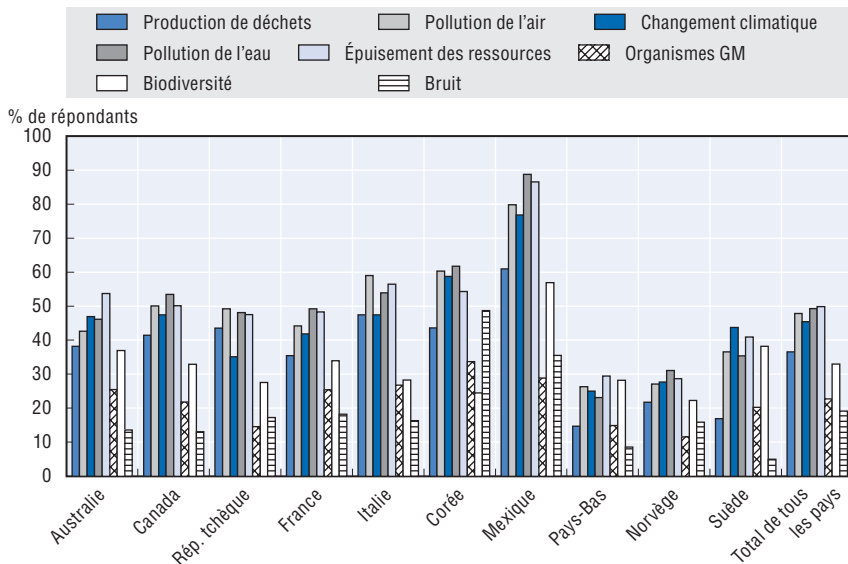
Figure 1.5. **Degré de préoccupation des répondants vis-à-vis de certains problèmes environnementaux**



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

Si l'on examine chaque pays individuellement, c'est au Mexique que les répondants se sont montrés le plus souvent « très préoccupés », ce qui était plus rarement le cas aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède. La Suède est le seul pays où le changement climatique est le problème sur lequel les répondants étaient les plus susceptibles de se déclarer « très préoccupés ». Le bruit a été cité comme étant un motif de préoccupation en Corée plus souvent qu'ailleurs (figure 1.6).

Figure 1.6. **Pourcentage des répondants « très préoccupés » par un problème environnemental donné**



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

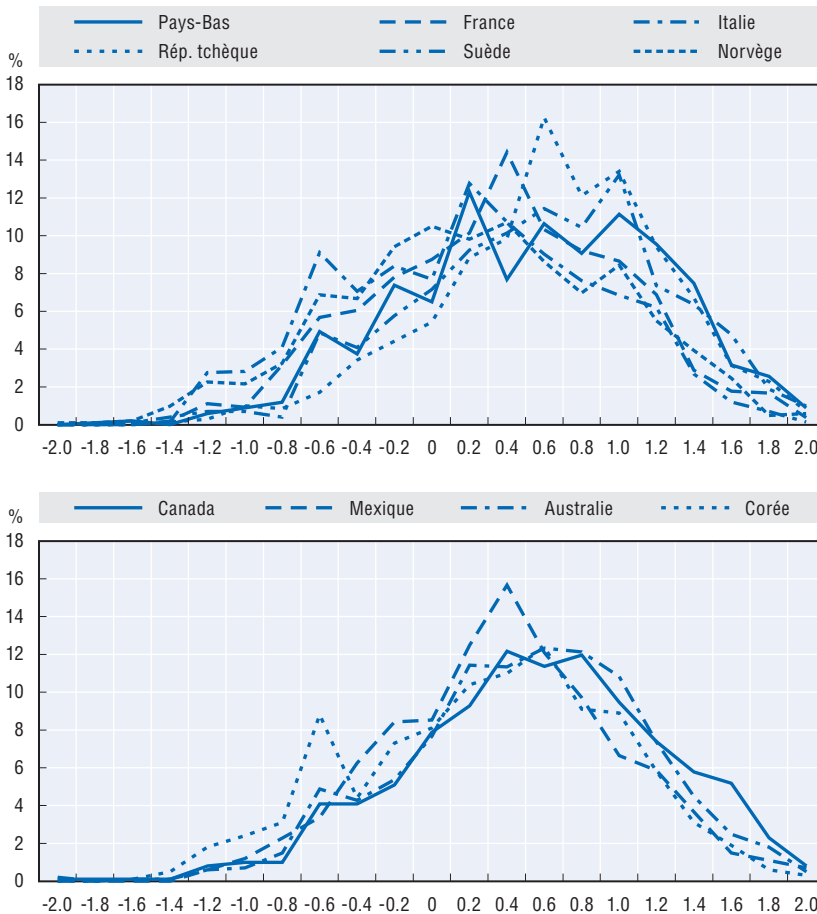
Dans la partie B du questionnaire (voir l'annexe B, question 26), cinq énoncés généraux concernant les attitudes à l'égard de l'environnement ont été soumis aux répondants, qui devaient indiquer s'ils étaient « pas du tout d'accord » (2), « pas tellement d'accord » (1), « sans opinion » (0), « plutôt d'accord » (-1) ou « tout à fait d'accord » (-2) avec ces énoncés. Un indice des attitudes à l'égard de l'environnement a été élaboré avec des valeurs comprises entre -2 et +2, les plus élevées correspondant à des attitudes ou valeurs plus favorables à l'environnement.

Les figures suivantes présentent ces données, en premier lieu dans les pays européens puis dans les autres pays. Pour ce qui est des pays européens, les valeurs obtenues en République tchèque se répartissent plus sur la droite, ce qui dénote une attitude plus soucieuse des problèmes environnementaux.

La répartition des données pour l'Italie est en revanche orientée à gauche par rapport aux autres pays européens. Parmi les autres pays, les données du Canada et de l'Australie se situent à droite de celles du Mexique et de la Corée (les éléments concernant la relation entre l'indice et les facteurs démographiques et socio-économiques sont présentés dans l'appendice 1.A1 à ce chapitre).

Les réponses à l'une des questions sur lesquelles s'appuie l'indice renseignent sur le sentiment personnel de responsabilité vis-à-vis des

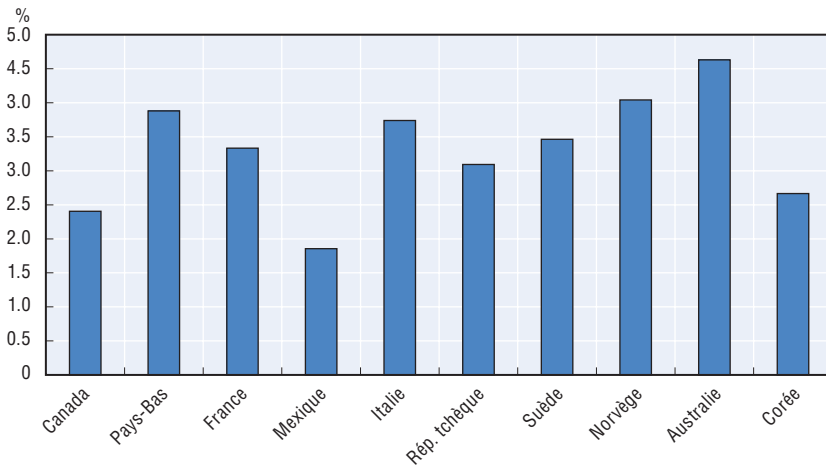
Figure 1.7. **Attitudes à l'égard de l'environnement par pays**  
(pourcentage de répondants)



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

problèmes environnementaux. Les données par pays de la figure 1.8 indiquent dans quelle mesure les répondants n'étaient pas tellement d'accord (ou pas du tout d'accord) avec l'énoncé selon lequel « chaque individu/foyer peut contribuer à améliorer l'environnement ».

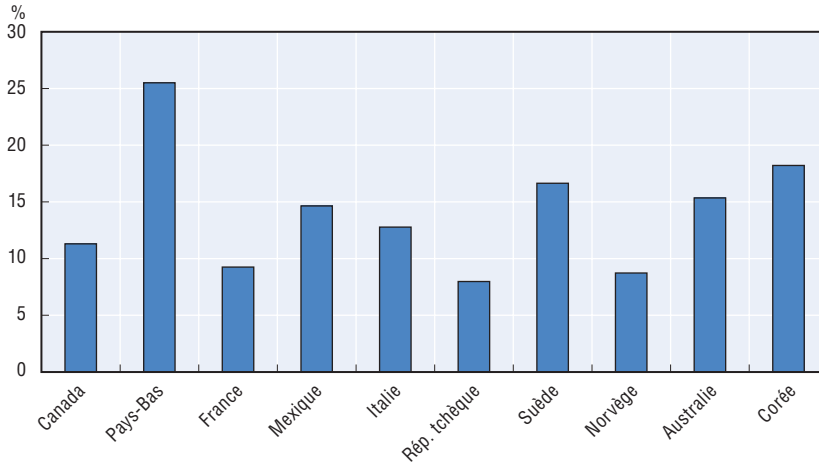
Figure 1.8. **Pourcentage de ménages en désaccord avec l'affirmation selon laquelle « chaque individu/foyer peut contribuer à améliorer l'environnement »**



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

Les ménages en désaccord avec cet énoncé ont été relativement peu nombreux. Cependant, il est intéressant de noter que les répondants des Pays-Bas et de l'Australie sont (avec ceux de la Norvège) les plus nombreux à exprimer leur désaccord avec cette affirmation. Or, ils sont aussi les plus susceptibles d'être « membres (ou contributeurs) d'organisations de protection de l'environnement » (voir figure 1.9). Cela montre combien il importe de tenir compte des attitudes à l'égard des problèmes d'environnement et de la façon dont les répondants estiment souhaitable d'y faire face, lorsqu'il s'agit d'évaluer les déterminants des pratiques environnementales. Peut-être plus important encore, cela met en évidence la nécessité de procéder à des analyses empiriques pour prendre en considération les facteurs culturels susceptibles de conditionner les réponses de chacun à une question donnée – c'est-à-dire en introduisant des variables de contrôle pour le pays de résidence.

Figure 1.9. **Pourcentage de répondants membres (ou contributeurs) d'une organisation de protection de l'environnement**



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

#### 4. Variations en fonction de caractéristiques économiques et démographiques

Il ne fait guère de doute que les facteurs économiques jouent un rôle important dans les décisions des ménages en ce qui concerne l'environnement. Le prix du bien en question (eau, électricité) est indiscutablement primordial. Les politiques environnementales influent sur les prix de manière explicite (taxes, subventions, permis négociables, etc.) ou implicite (réglementation). Or, même en l'absence de telles politiques, les décisions des ménages dans les domaines écologiquement sensibles seront affectées par les prix relatifs. L'augmentation du prix des carburants influera sur les décisions des ménages d'acheter un véhicule qui en consomme peu (ou de changer de mode de transport), que cette augmentation soit ou non provoquée par une taxe sur les carburants, la rareté de la ressource ou la décision d'un cartel pétrolier.

En augmentant les niveaux de consommation, la hausse des revenus peut manifestement accentuer les pressions globales exercées sur l'environnement. Toutefois, cette relation n'est pas nécessairement négative. Par exemple, la hausse des revenus des ménages peut, directement ou indirectement, amener ces derniers à mieux tenir compte des facteurs environnementaux dans leurs décisions concernant les cinq domaines en question. D'une part, en fonction de l'élasticité-revenu de la demande de qualité environnementale, les ménages aisés seront plus ou moins susceptibles de payer plus cher différents biens et services pour des raisons environnementales. Si l'on constate en général que

l'élasticité-revenu de la demande de qualité environnementale est positive, il est difficile de dire si elle est supérieure à l'unité. De plus, elle peut varier beaucoup en fonction du « bien » considéré<sup>10</sup>.

Les personnes interrogées lors de l'enquête ont été invitées à classer six sujets selon l'importance qu'ils présentaient à leurs yeux. Dans les dix pays examinés, les répondants tendaient à considérer les problèmes économiques et la sécurité des personnes comme hautement prioritaires, les problèmes sociaux et environnementaux comme moyennement préoccupants, et les tensions internationales et problèmes de santé publique comme les moins importants. Mais il existe des variations entre les différentes catégories de revenus. Les ménages appartenant aux classes de revenus supérieures ont tendance à placer les préoccupations environnementales plus haut sur l'échelle d'appréciation (voir figure 1.10).

Figure 1.10. **Pourcentage de répondants classant les problèmes environnementaux aux trois premières places (sur un total de six)**



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

On notera cependant que ces ménages ont des revenus qui leur permettent d'acheter, indépendamment de leurs préférences en matière de qualité environnementale, des biens et services ayant un impact plus ou moins fort sur l'environnement. Par exemple, de nombreux appareils économisant l'énergie et/ou l'eau sont relativement coûteux à l'achat, mais se révèlent plus économiques à l'usage sur toute leur durée de vie. À l'inverse, prendre le temps de trier les matières recyclables peut représenter un « coût » bien plus élevé pour les ménages à haut revenu. Tous ces exemples illustrent le fait que les décisions dont il est question ici mettent souvent en jeu un ensemble de

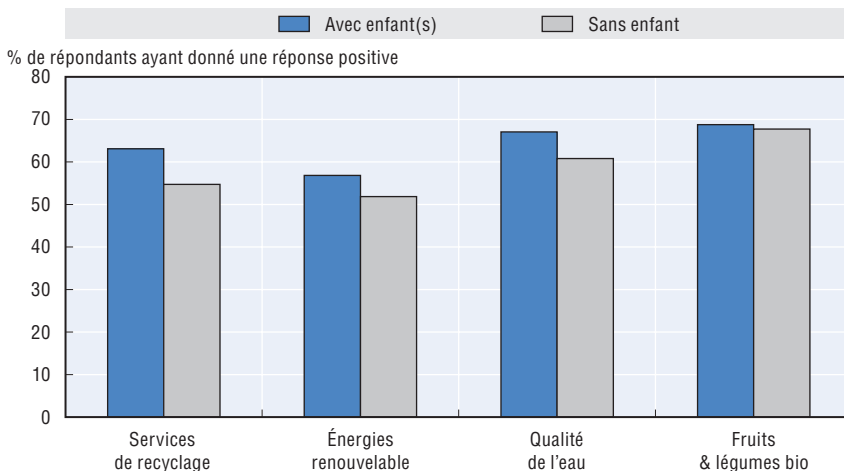


facteurs privés (aspect financier, considérations de santé, commodité, etc.) et de facteurs publics (qualité de l'environnement).

En outre, le comportement des ménages à l'égard de l'environnement et leurs habitudes de consommation peuvent varier en fonction de facteurs démographiques tels que le sexe, le niveau d'instruction, la taille et la composition du foyer, le lieu de résidence, etc. Il est donc nécessaire d'évaluer le rôle de ces facteurs pour déterminer l'incidence de différentes politiques sur les comportements et pratiques liées à l'environnement dans des domaines particuliers. Par exemple, l'effet des programmes de recyclage peut varier considérablement en fonction de la composition des ménages et de leur statut d'occupation. Les locataires seront sans doute moins susceptibles que les propriétaires-occupants d'engager de coûteux investissements qui seront bénéfiques à l'environnement mais dont les avantages ne se feront sentir qu'à long terme. Il peut être nécessaire de concevoir les politiques en tenant compte de ces éléments.

Les caractéristiques démographiques prises en compte comprennent l'âge et le sexe des répondants, la taille du foyer, la situation maritale et la présence d'enfants. Dans nombre de cas, on relève de nettes différences dans la demande apparente de qualité environnementale. Par exemple, la figure 1.11 présente des données sur la proportion des répondants avec et sans enfants qui se disent prêts à payer pour des services de recyclage, des énergies

Figure 1.11. **Consentement à payer pour différents « biens » environnementaux**



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

renouvelables et une meilleure qualité de l'eau. Ces relations sont présentées ici à titre d'illustration, mais les chapitres thématiques qui suivent contiennent une analyse empirique formelle de l'importance relative de ces facteurs.

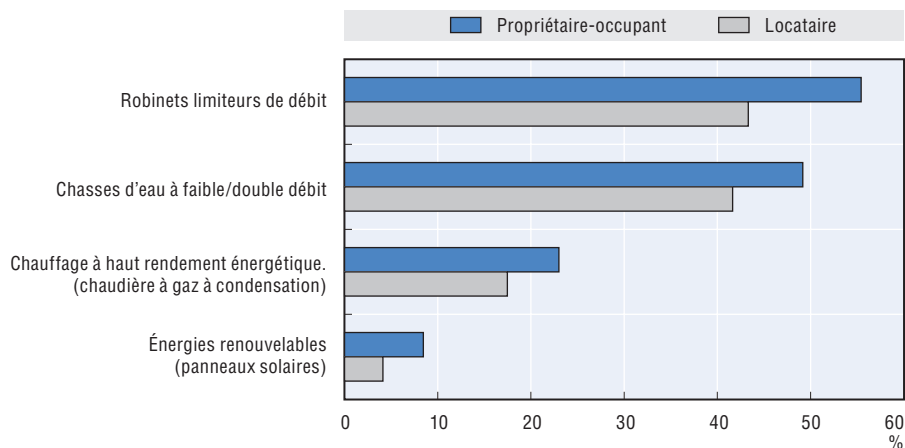
Dans certains cas, l'existence d'externalités environnementales peut ne pas être la seule cause d'inefficacité des marchés. Parmi les autres obstacles et défaillances présents sur les marchés des consommateurs figurent les asymétries d'information, les défaillances des marchés de capitaux et les incitations divergentes<sup>11</sup>. Certains groupes peuvent être particulièrement exposés à ces obstacles et défaillances et, dans ce cas, les pouvoirs publics peuvent devoir recourir à des mesures complémentaires pour remédier à d'autres défaillances, en plus des instruments visant plus directement les externalités environnementales. À ce titre, certaines de ces mesures doivent cibler des catégories de ménages particulières afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'intervention.

Ainsi, certains ménages (comme ceux à faible revenu) peuvent rencontrer des difficultés pour accéder au marché du crédit, ce qui les empêchera d'investir dans des biens écologiques (tels que des véhicules à carburants de substitution, des équipements économes en énergie ou en eau) qui pourraient se révéler rentables pour eux. D'après les travaux publiés sur la question, pour expliquer pourquoi les ménages choisissent des biens d'équipement moins économes en énergie plutôt que d'autres solutions plus efficaces, il faudrait en général appliquer à l'économie attendue un taux de dépréciation de pas moins de 20 % *par an*<sup>12</sup>. Si ce choix n'est pas l'expression réelle de préférences sous-jacentes, les responsables des politiques devront éventuellement adopter des mesures complémentaires pour lever ces obstacles sur les marchés des capitaux. Ces mesures comprennent l'octroi de subventions ou de prêts préférentiels aux ménages vulnérables.

En outre, certains ménages peuvent être peu incités à investir dans des biens ou à adopter des comportements plus écologiques. Par exemple, les propriétaires sont peu motivés pour choisir des équipements économes en énergie ou en eau (par exemple des systèmes de chauffage ou d'éclairage) et/ou investir dans l'isolation puisque le bénéfice de ces choix ira aux locataires qui verront leurs factures d'énergie ou d'eau diminuer (voir Sorrell, 2004). Les pouvoirs publics devront alors éventuellement mettre en place des mesures ciblées pour agir sur cette cause de défaillance du marché (voir figure 1.12).

Il existe donc des cas spécifiques où les politiques doivent être axées sur (ou conçues pour) des groupes particuliers. Ce ciblage peut cependant représenter un coût certain. Notamment, le fait de cibler des mesures sur des groupes particuliers peut occasionner des coûts administratifs importants dont les décideurs doivent tenir compte.

Figure 1.12. **Pourcentage de propriétaires-occupants et de locataires ayant réalisé des investissements spécifiques**



Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

## 5. Conclusion

Les résultats d'analyses plus formelles de la relation entre les mesures publiques, les attitudes et normes environnementales et les caractéristiques socio-économiques des ménages sont résumés dans les chapitres suivants. Les analyses portent sur les décisions réelles d'achat (par exemple d'appareils économes en énergie), les comportements (par exemple les habitudes permettant d'économiser l'eau) et le consentement à payer pour des biens considérés comme porteurs d'avantages écologiques (comme les produits issus de l'agriculture biologique). Ces facteurs peuvent jouer des rôles très différents dans les différents domaines considérés.

Cela est dû en partie au fait que, pour toutes les décisions évaluées, une combinaison complexe d'éléments « publics » et « privés » entre en ligne de compte dans le processus décisionnel des ménages et que l'importance relative des motivations d'ordre public et privé dans chaque décision spécifique varie d'un domaine à l'autre. Par exemple, l'achat d'appareils économes en énergie ou en eau peut réduire les pressions exercées sur l'environnement (avantages publics) ainsi que les dépenses et la consommation d'eau et d'énergie (avantages privés). L'achat d'une automobile à faible consommation de carburant peut également réduire les émissions de gaz à effet de serre (avantages publics) ainsi que les coûts de fonctionnement du véhicule (avantages privés). Dans le même ordre d'idées, l'achat d'aliments biologiques peut se traduire par une moindre consommation de pesticides (avantages publics) et par une meilleure santé des personnes (avantages privés).

Par ailleurs, la nature des décisions et des choix des ménages varie. Ainsi, les facteurs qui déterminent le choix de posséder ou non un véhicule peuvent différer de ceux qui ont trait à l'utilisation d'un véhicule. Il sera bon, par conséquent, de mieux appréhender ces mécanismes si l'on veut influencer les processus décisionnels des ménages. De même, la décision de s'équiper ou non d'un appareil donné peut être distincte des choix relatifs à la fréquence et au type d'utilisation de l'appareil. Si l'on pousse l'analyse plus loin encore, les décisions concernant le recyclage ou la consommation d'aliments biologiques seront parfois indépendantes de la quantité d'aliments biologiques consommée dans le ménage ou du niveau de son effort de recyclage.

L'horizon temporel considéré peut être également très différent. Dans le cas de la demande d'énergie, par exemple, il existe une composante dynamique qui distingue clairement le court et le long terme. À court terme, le stock de capital est fixe (par exemple le système de chauffage installé) et, par conséquent, la réaction immédiate à une mesure telle qu'un changement de prix peut être moins marquée que la réaction à long terme. De même, les réactions possibles des ménages aux politiques qui influent sur leurs choix en matière de transport personnel sont extrêmement différentes à court terme et à long terme. Par exemple, certaines personnes peuvent décider de s'adapter à l'augmentation du coût de l'usage de la voiture en optant pour un véhicule plus économe en carburant, voire en déménageant pour accéder plus facilement aux transports en commun. Lors de la conception de mesures visant les ménages, il importe de tenir compte du fait que dans certains domaines, les ménages peuvent avoir besoin de beaucoup de temps pour s'adapter.

Il convient de garder à l'esprit ces différences pour interpréter les résultats présentés dans les chapitres qui suivent. Les conséquences pour l'élaboration des politiques seront examinées dans la dernière section de chaque chapitre ainsi que dans le chapitre 7.

## Notes

1. On trouvera à l'annexe A une description de la méthodologie de l'enquête et une présentation sommaire de l'échantillon retenu.
2. Le questionnaire complet de l'enquête de l'OCDE (version française) figure à l'annexe B.
3. Les permis négociables ont des caractéristiques semblables, mais il est rare qu'ils ciblent directement les ménages.
4. Voir Goodwin (1995) pour une analyse dans le contexte des transports.
5. Cette section (ainsi que l'appendice 1.A1 à la fin du chapitre) s'appuie sur les travaux réalisés par Ivan Haščič (Secrétariat de l'OCDE).
6. Voir Lutzenheiser (1993). Viklund (2002) est l'auteur d'une étude bibliographique.

7. Voir Bamberg et Schmidt (2003) et Heath et Gifford (2002).
8. Voir Grunert et Juhl, (1995) et Tanner et Kast (2003).
9. Voir Berglund et Matti (2006) et Thøgersen (2003).
10. Avec une élasticité-revenu de la demande supérieure à l'unité, la « demande » d'une plus grande qualité environnementale augmenterait plus que proportionnellement au revenu. Voir OECD (2006) pour une analyse des données disponibles.
11. Situations où les propriétaires-occupants sont plus susceptibles d'investir que les locataires lorsque les avantages s'étalent dans le temps.
12. Voir OCDE (2002) pour une analyse des recherches déjà publiées.

## Références

- Bamberg, S. et P. Schmidt (2003), « Incentives, morality or habit ? Predicting students' car use for university routes with the models of Ajzen, Schwartz, and Triandis », *Environment and Behavior*, Vol. 35, No. 2, pp. 264-285.
- Berglund, C. et S. Matti (2006), « Citizen and Consumer: The Dual Role of Individuals in Environmental Policy », *Environmental Politics*, Vol. 15, Issue 4, pp. 550-571.
- Eskeland, G. et S. Devarajan (1996), *Taxing Bads by Taxing Goods : Pollution Control with Presumptive Charges*, Banque mondiale, Washington DC.
- Frey, B.S. (1999), « Morality and Rationality in Environmental Policy », *Journal of Consumer Policy*, No. 22, pp. 395-417.
- Frey, B.S. et F. Oberholzer-Gee (1997), « The Cost of Price Incentives: An Empirical Analysis of Motivation Crowding Out », *American Economic Review*, Vol. 87(4), pp. 746-755.
- Goodwin, P. (1995), "Car Dependence", in Goodwin, P. (eds.), *Car Dependence*, RAC Foundation for Motoring and the Environment, Oxford, TSU.
- Grunert, S. et H. Juhl (1995), « Values, environmental attitudes, and buying of organic foods », *Journal of Economic Psychology*, Vol. 16, Issue 1, pp. 39-62.
- Heath, Y. et Gifford, R. (2002) « Extending the theory of planned behavior: Predicting the use of public transportation », *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 32, Issue 10, pp. 2154-2189.
- Lutzenheiser, L. (1993), « Social and behavioral aspects of energy use », *Annual Review of Energy and the Environment*, Vol. 18, pp. 247-289
- Newell, R., A. Jaffe et R. Stavins (1999), « The Induced Innovation Hypothesis and Energy-Saving Technological Change », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 114, No. 3, pp. 941-975.
- Nyborg, K. (2003), « The Impact of Public Policy on Social and Moral Norms: Some Examples », *Journal of Consumer Policy*, Vol. 26(3), pp. 259-277.
- OECD (2002), *Decision-Making and Environmental Policy Design for Consumer Durables [ENV/EPOC/WPNEP(2002)7/FINAL]*, OECD, Paris.
- OECD (2006), *Cost Benefit Analysis and the Environment: Recent Developments*, Pearce D, Atkinson G and Mourato S, OECD, Paris.
- OCDE (2008a), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, OCDE, Paris.

- OCDE (2008b), *Household Behaviour and the Environment: Reviewing the Evidence*, OCDE, Paris.
- Sorrell, S. (2004), *The Economics of Energy Efficiency: Barriers to Cost-Effective Investment*, Edward Elgar.
- Tanner, C. et S. W. Kast (2003), « Promoting sustainable consumption: Determinants of green purchases by Swiss consumers », *Psychology and Marketing*, Vol. 20, Issue 10, pp. 883-902.
- Thøgersen, J. (2003), « Monetary Incentives and Recycling: Behavioral and Psychological Reactions to a Performance-Dependent Garbage Fee », *Journal of Consumer Policy*, Vol. 26, Issue 2, pp. 197-228.
- Viklund, M. (2002), « Energy policy options from the perspective of public attitudes and risk perceptions », working paper 12, Center for Risk Research, Stockholm School of Economics.
- Wirf, F. et W. Orasch (1998), « Analysis of United States' Utility Conservation Programs », *Review of Industrial Organization*, Vol. 13, pp. 467-486.

## APPENDICE 1.A1

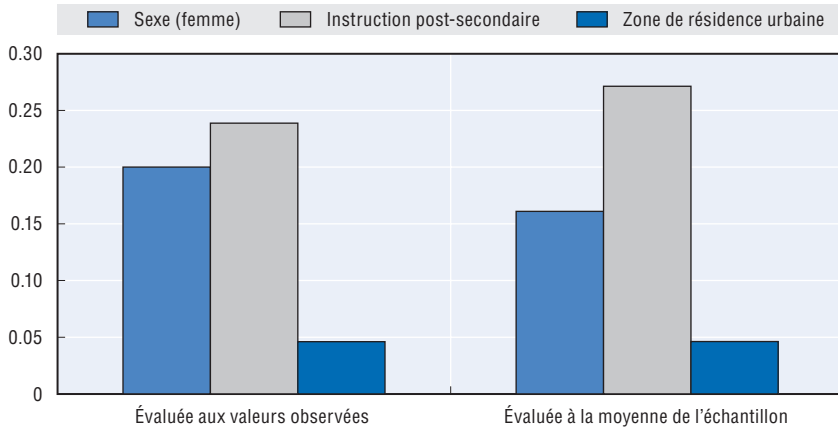
## *Caractéristiques des ménages, normes et attitudes à l'égard de l'environnement*

Cette analyse a été réalisée pour étudier les caractéristiques socio-démographiques des ménages ainsi que d'autres facteurs permettant d'établir une éventuelle corrélation avec les attitudes à l'égard de l'environnement (telles qu'elles ressortent de l'indice mentionné ci-dessus dans la section 3) tout en prenant en compte les différences de pouvoir d'achat des ménages d'un pays à l'autre ainsi que d'autres éléments d'hétérogénéité non observés, spécifiques aux pays (effets fixes). On constate qu'il existe une corrélation positive (à des degrés statistiquement significatifs) entre le sexe (le fait d'être une femme), le niveau d'instruction (post-secondaire) et, dans une moindre mesure, la zone de résidence (urbaine) avec une attitude soucieuse de l'environnement (figure 1.A1.1). En outre, certains types d'activités professionnelles (professions libérales et salariés) sont aussi corrélés à cet indice.

Environ 14 % des répondants ont déclaré être membres (ou contribuer au financement) d'une organisation de protection de l'environnement. Cette proportion varie selon les pays : les Pays-Bas enregistrent le taux d'adhésion le plus élevé (25 %), tandis que la Norvège et la République tchèque affichent les pourcentages les plus faibles (8.4 % et 8.0 %). La figure 1.A1.2 présente les rapports de chances\* synthétisant les résultats des modèles empiriques estimés. Le fait d'avoir un certain âge, d'avoir de jeunes enfants, d'avoir fait des études post-secondaires ou de toucher un revenu élevé est corrélé avec la probabilité d'être membre d'une organisation de protection de l'environnement (autrement dit, les personnes appartenant à ces catégories ont plus de chances d'être membres que de ne pas l'être). En outre, les résultats indiquent que

\* Le rapport des chances est le rapport des chances qu'un événement se produise dans un groupe donné à celles qu'il se produise également dans un autre groupe.

**Figure 1.A1.1. Incidence du sexe, du niveau d’instruction et du lieu de résidence sur les attitudes à l’égard de l’environnement**  
Élasticité estimée de l’indice des attitudes par rapport à l’évolution de certaines variables (statistiquement significatives)

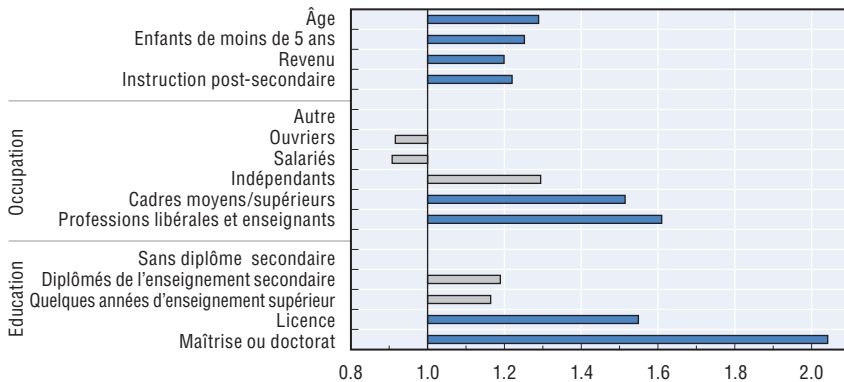


Note : Les élasticités estimées sont fondées i) sur les effets marginaux moyens, les covariables étant estimées par rapport aux valeurs observées dans l'échantillon et ii) sur les effets marginaux conditionnels, les covariables étant estimées par rapport aux valeurs moyennes de l'échantillon. Les estimations s'appuient sur un modèle de données de panel à effets fixes avec des variables de contrôle explicites pour les caractéristiques socio-démographiques et les différences de pouvoir d'achat entre les pays.

Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».

**Figure 1.A1.2. Probabilité d'être membre (ou contributeur/trice) d'une organisation de protection de l'environnement**

Rapports de chances estimés



Note : Ce graphique présente uniquement certaines estimations. Celles qui ne sont pas statistiquement significatives à une valeur de 5 % ou plus sont indiquées par des espaces vides. Les rapports de chances sont estimés à partir d'un modèle logit à effets fixes. Pour que les rapports de chances soient comparables d'une covariable à l'autre, toutes les variables auparavant (semi-) continues ont été transformées en variables indicatrices autour de la valeur médiane de l'échantillon (notamment âge, revenu et taille du foyer).

Source : Projet de l'OCDE « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».



certain types d'activité professionnelle sont corrélés avec l'adhésion à des organisations environnementales (par exemple les professions libérales, les enseignants et les cadres sont plus portés à y adhérer). Le résultat le plus important est que le haut niveau d'instruction présente une corrélation positive avec l'adhésion à une organisation de protection de l'environnement.

En ce qui concerne plus particulièrement le niveau d'instruction, une estimation plus fine a été effectuée sur un autre modèle. On observe que les diplômés de l'enseignement secondaire et les personnes ayant suivi quelques années d'enseignement supérieur ont, dans une certaine mesure, plus de chances d'appartenir à des organisations de protection de l'environnement que les répondants non diplômés de l'enseignement secondaire (cependant, ces effets ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique). En revanche, l'obtention d'un diplôme de niveau universitaire (licence et niveaux supérieurs) augmente les chances de façon considérable et statistiquement significative.

Globalement, le niveau d'instruction ressort comme une importante caractéristique associée aux valeurs, attitudes et comportements favorables à l'environnement dans les données recueillies. On observe également que les attitudes favorables à l'environnement sont plus fréquentes chez les femmes et, bien que dans une moindre mesure, chez les habitants des zones urbaines.

Les résultats varient cependant quelque peu selon l'aspect précis examiné. Si le sexe et l'âge peuvent être étroitement corrélés à certains aspects examinés, dans d'autres cas, c'est la composition du ménage ou le revenu qui présente plus d'importance. Il n'en reste pas moins que le message global qui se dégage de ces données est très encourageant – à savoir que le *niveau d'instruction* est une importante caractéristique associée aux valeurs, attitudes et comportements favorables à l'environnement. Il s'agit d'un résultat statistiquement solide qui ne varie pas avec l'aspect étudié.



Extrait de :  
**Greening Household Behaviour**  
The Role of Public Policy

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264096875-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Politiques, normes environnementales et caractéristiques des ménages », dans *Greening Household Behaviour : The Role of Public Policy*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264096776-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).